



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2023

PROCES-VERBAL

Sous la présidence de Sébastien LECORNU, le Président du Conseil d'Administration de l'EPF de Normandie, le Conseil d'Administration de l'EPF de Normandie s'est réuni le 24 novembre 2023, en présence de Gilles Gal, Directeur Général de l'établissement

Assistaient au Conseil d'Administration :

Administrateurs à voix délibérative :

M. Sébastien LECORNU
M. Alain BAZILLE
M. Jacques COQUELIN
M. Bastien CORITON
M. Frédéric DUCHE
M. Thibault BEAUTE
M. Jean-François BLOC
M. Denis GIROUDET
M. Christian GRANCHET
Mme Christelle GUEROUT
M. Pascal HOUBRON
M. Olivier DE BOURSETY
Mme Catherine FLAVIGNY
M. François LEFEBVRE
Mme. Mélanie LEPOULTIER
M. Bernard LEROY
M. Anthony GUEROUT
Mme Amélie LACOGNE
Mme Lynda LAHALLE
M. Joachim MOYSE
Mme Valérie NOUVEL
Mme Luce PANE
M. Michel PATARD-LEGENDRE
Mme Carole LENGREND
Mme Nathalie PORTE
M. François-Xavier PRIOLLAUD
M. Emmanuel RENARD
Mme Laëtitia SANCHEZ
M. Philippe VAN HOORNE

Administrateurs à voix consultative :

M. Christophe BRUSCHERA
M. Jean-Pierre GIROD

Personnalités assistant de droit :

M. Philippe SIMÉON-DREVON
M. Patrick D'ANGELO
M. Philippe LERAITRE

La séance est ouverte à 17 heures 13 sous la présidence de Monsieur LECORNU.

Sébastien LECORNU

Pardonnez-nous pour notre retard, l'Internet du musée des impressionnistes de Giverny redémarre donc nous avons pris quelques moyens de redondance militaire, pour être transparent avec vous, afin de pouvoir avoir une connexion internet pour tenir ce Conseil d'Administration. Peut-être que si le son n'est pas extraordinaire, je couperai le flux vidéo pour ne pas encombrer. J'espère qu'à Rouen notamment et chacun individuellement, vous recevez bien le son. C'est conforme ?

Jean-Baptiste BISSON

Oui, le son est audible.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 juin 2023

Sébastien LECORNU

En préambule, est-ce qu'il y a des remarques sur le procès-verbal du Conseil d'Administration ? Je ne reviens pas sur la règle des conflits d'intérêts, tout est connu. Est-ce qu'il y a des questions ? Je n'en vois pas. Je vous propose d'adopter le procès-verbal. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 9 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Chapitre 1 : Stratégie et développement

1.1 Budget rectificatif n° 1 — 2023

Sébastien LECORNU

Nous allons, sur le premier chapitre, consacrer un peu de temps au budget rectificatif pour 2023. En un mot, Monsieur le Directeur Général ? Puis, vous présenterez le budget 2024

Gilles GAL

Merci. Bonjour à toutes et tous. Effectivement, le Conseil d'Administration de fin d'année est consacré au budget, à la présentation du budget initial 2024 et d'un budget rectificatif 2023 que nous avons pris l'habitude de vous présenter. Il clôturera le compte financier 2023 que nous présenterons au premier Conseil d'Administration de 2024. Sur fond de règles de la GBCP, il y a 4 tableaux présentés pour vote.

Le premier d'entre eux concerne les dépenses de personnel. La masse salariale relative au personnel en 2023 reste identique dans le BR et le BI qui avait été présenté tant en AE qu'en CP. Au-delà de cette stabilité de 2023, vous verrez qu'en 2024, le choix a été fait d'un scénario prudentiel avec un ETP supplémentaire et une augmentation de la masse salariale de 3 %. Nous l'avons fait de manière concertée avec notre contrôleur général, qui nous a conduit vers cette évolution.

Le tableau suivant est celui des autorisations budgétaires. À l'EPF, je le répète chaque fois, l'enveloppe fonctionnement contient l'activité de l'établissement à travers les acquisitions et les interventions, ce qui explique son montant élevé à côté des moyens généraux. En 2023, ce ne sera pas une surprise, vous constaterez que les AE (les engagements), et les paiements sont en augmentation, comme notre activité opérationnelle, qui a été plus importante cette année que nous l'avions imaginée. Les acquisitions sont en augmentation tant en autorisations qu'en paiements puisque vous avez une augmentation des crédits de paiement de près de

2 millions. Les études flash dont nous parlons déjà depuis quelques années, restent très dynamiques puisque nous avons augmenté les autorisations d'engagement de près de 150 000 euros par rapport au budget initial, les CP restent stables, les moyens généraux baissent, tant sur les engagements que sur les crédits, puisque nous avons mis fin à la location de Saint Contest et des économies sont réalisées autour des places de parking liées directement au fonctionnement de télétravail de l'établissement.

1.2. Budget initial 2024 et TSE 2024

Gilles GAL

Concernant le budget initial 2024, je ne l'ai pas dit en introduction mais ce budget est très stable par rapport au budget rectificatif 2023 : stabilité dans les acquisitions (32 millions) et poursuite des études flash dans le même ordre de crédit de 120 000 euros.

Concernant la suite des tableaux 1 et 2 pour l'enveloppe investissements, je passe très vite puisque chez nous, l'investissement ne concerne que les propriétés directes de l'EPF, pour ses bureaux, également le parc automobile et les achats en informatique. Les évolutions accompagnent l'électrification du parc automobile de l'établissement, principalement avec une baisse des crédits en 2023 et la réception de véhicules. Il est très difficile d'acheter des véhicules électriques pour nos organisations en ce moment, et une livraison des véhicules est prévue en 2024. Ceci explique l'augmentation que vous verrez dans les crédits de paiement de 2024, sur cette ligne.

Concernant l'enveloppe interventions, celle qui regroupe principalement l'activité de travaux et d'études de l'établissement, soit l'ensemble des interventions portées par la convention qui nous lie aujourd'hui avec la Région. Vous voyez qu'après 2022, qui avait été une année charnière, la première année de la convention, avec quelques difficultés au démarrage, nous entrons dans notre vitesse de croisière. Nous pensions atteindre 21-22 millions en 2023 et c'est un peu moins parce que nous rencontrons quelques difficultés liées à l'avancement des opérations soit une baisse de 2 millions par rapport au 21-22 millions envisagés. Nous serons néanmoins très proches des 20 millions d'euros, un cinquième de 100 millions de la totalité de la convention, qui est quinquennale. Dans le budget 2024, ce sera un peu plus de 20 millions puisque nous anticipons une hausse de nos interventions. Un point là-dessus, c'est près de 65 millions de la convention qui sont déjà programmés en études et travaux, dont près de 20 millions qui vont être générés par les études lancées. On reviendra en 2024 sur la convention, mais pour vous dire ici qu'elle est extrêmement dynamique et extrêmement sollicitée par le territoire normand.

Concernant les recettes, avec les cessions qui sont constitutives de la partie la plus importante des recettes qui sont à la hausse ainsi que les participations des partenaires. C'est un écho de l'activité que je présentais tout à l'heure. Entre le budget initial et le budget rectificatif, il y a une stabilité qui est présentée en 2024. Le solde budgétaire avec un peu plus de recettes, et un peu moins de dépenses, c'est un solde budgétaire qui augmente dans le BR, et en 2024, c'est un solde budgétaire qui va se stabiliser et diminuer.

Concernant l'équilibre financier qui est donné pour vote, vous avez vu que les consignations qui avaient été prévues diminuent, les opérations pour compte de tiers également, tout ce qui concerne la TVA et la gestion des biens État. Les déconsignations de leur côté, en termes de ressources vont légèrement augmenter et enfin, ce qui est sans doute le plus important, c'est l'abondement à la trésorerie, qui va être important, mais il est lié à ce que je viens de présenter jusqu'ici donc une variation de trésorerie positive en 2023 et en 2024.

Enfin, concernant les tableaux de situations patrimoniales, pour vote encore, vous constaterez que le résultat est déficitaire. C'est le modèle de l'établissement, qui nous conduit à avoir un

résultat déficitaire, lié au fait que nous intervenons en travaux et nous apportons des fonds propres pour des opérations qui sont accompagnées par l'établissement. Une capacité d'autofinancement, qui, elle aussi, est restée négative et puis un état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale encore constaté avec un prélèvement sur fonds de roulement qui vient effectivement enrichir la trésorerie. Et enfin, même chose en 2024. Le niveau de trésorerie, je l'ai dit : 39 millions prévus fin 2022, 46 millions fin 2023, 49 millions fin 2024.

Si nous regardons une synthèse de tout cela, vous voyez que le solde budgétaire est largement positif. Le résultat prévisionnel comptable lui est négatif et devrait, compte-tenu d'une augmentation des acquisitions aussi par rapport aux cessions et des interventions, diminuer davantage en 2024. La capacité d'autofinancement elle aussi diminue, les restes à payer sont toujours importants, il y a aussi des restes à recevoir que nous n'identifions pas ici. La trésorerie, comme je l'ai dit, augmente, toujours pas de recours à l'emprunt pour l'établissement. La TSE, dans ce cadre-là, continue à être maintenue pour un montant total de 13 millions d'euros. Vous le savez, lorsque vous allez voter, vous allez devoir voter la partie fiscale qui est prélevée sur l'ensemble des taxes régionales sachant qu'une partie aujourd'hui est budgétée pour près de 4 millions d'euros.

En conclusion :

- Une relative stabilité des trajectoires et des budgets
- Une enveloppe personnel qui obéit à un scénario prudentiel de 3 %, avec un ETP supplémentaire
- Une enveloppe fonctionnement qui traduit, des acquisitions en hausse en 2023 et avec une stabilité en 2024
- Une baisse des moyens généraux
- Des enveloppes investissements qui semblent ajustées
- Une enveloppe interventions qui est stable et qui nous permet de retrouver notre rythme de croisière en 2024
- Un niveau de trésorerie qui est à la hausse mais qui contient les engagements de l'EPF dans le cadre de la convention avec la Région, puisque nous ne pouvons pas provisionner, mais de fait nous sommes engagés sur ces dépenses.
- Une TSE qui est proposée stable et pas de recours à l'emprunt.

Monsieur le Président, ravi de vous avoir présenté ces deux budgets : le rectificatif et l'initial.

Sébastien LECORNU

Merci Monsieur le Directeur Général. Je vais prendre l'avis de la commission foncière s'il vous plaît ?

Michel PATARD-LEGENDRE

Bonjour Monsieur le Président. Les membres de la commission foncière ont pris connaissance de ces éléments et donnent un avis favorable.

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup. Commission des affaires financières ?

Luce PANE

Monsieur le Président, la commission des affaires financières constate la grande stabilité des budgets et l'importante activité de l'établissement et salue la soutenabilité de ces budgets. Les membres de la commission rendent un avis favorable.

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup. Maintenant je laisse à notre contrôleur général économique et financier le soin de rendre son avis.

Philippe SIMÉON-DREVON

Merci Monsieur le Président. Le contrôleur budgétaire confirme l'ensemble des propos qui vous ont été donnés. Les 4 enveloppes qui vous ont été détaillées représentent par le biais du BI 2024 (puisque nous avons bien vu que tout cela était d'une grande stabilité) ; 72,9 millions d'euros de dépenses pour 74,4 millions de recettes, soit un solde positif de 1,5 million. C'est donc tout à fait soutenable, que ce soit de manière annuelle, intra-annuelle ou pluriannuelle. C'est un budget relativement stable sur les trois dernières années qui retrouve en ampleur, nous sommes plutôt à 70 à 75 millions, comparé aux années passées en période de crise COVID, nous étions plutôt sur 65 à 70 millions, l'établissement retrouve sa tendance habituelle, donc au final, l'avis du contrôle budgétaire est tout à fait positif.

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup. Y a-t-il des demandes de prise de parole parmi les membres du Conseil d'Administration ? Je n'en vois pas. Je vous propose de passer au vote. Nous allons faire trois votes distincts pour respecter les délibérations qui ont été présentées dans l'ordre du jour.

D'abord, le budget rectificatif. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Le Budget rectificatif 2023 est adopté.

Le budget initial pour 2024 : Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Le budget initial 2024 est adopté.

Enfin, le taux de TSE pour 2024.

Je rappelle que les administrateurs représentant l'Etat ne prennent pas part au vote : Mme LACOGNE, Mme LENGRAND, Mr GIROUDET

Nous n'avons pas d'opposition, pas d'abstention. ?

La TSE est votée pour un montant de 9 237 410 €

Les trois délibérations sont donc adoptées à l'unanimité.

1.3. Délégation de pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint**Sébastien LECORNU**

Monsieur le Directeur Général, en un mot sur la délégation de pouvoirs s'il vous plaît.

Gilles GAL

Nous proposons au Conseil d'Administration des délibérations avec trois principales évolutions : de la simplification, de l'élargissement sans incidence budgétaire et enfin, des seuils à la hausse sur les sujets de remises gracieuses pour qu'elles ne viennent pas embouteiller le CA. Dans ce qui est présenté, vous verrez, le premier sur les études, c'est une simplification par seuils. La deuxième renvoie à des engagements sans incidence financière. La troisième c'est une demande spécifique de la tutelle financière. La quatrième ce sont des seuils à la hausse, comme je vous le dis, pour ne pas embouteiller le CA. Concernant la cinquième, c'est un point un peu différent, nous avons souhaité que les baux emphytéotiques qui sont d'une durée importante, qui viennent désormais transformer l'action de l'établissement concernant la propriété du sol - c'est une évolution qui devient majeure - donc nous avons souhaité que le Conseil d'Administration autorise l'approbation et la conclusion des baux emphytéotiques, compte tenu de l'importance et de la durée. Le point suivant sur l'abattement de charges foncières, est déjà délégué. Le point suivant, sans engagement financier concernant les contrats de mixité sociale, ainsi que le suivant concernant la convention avec la Région pour pouvoir allonger la durée des engagements. Le suivant sur les partenariats est sans engagement financier. Le dernier, sur le personnel, permet simplement de solidifier la position des décisions prises par le Directeur Général concernant cette dimension.

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup. Un avis favorable de la commission des affaires foncières si c'est le même proposé par le Président PATARD LEGENDRE.

Michel PATARD-LEGENDRE

Oui, Monsieur le Président.

Sébastien LECORNU

J'ai un avis favorable de la commission des affaires financières, avec peut-être un complément ?

Luce PANE

Oui, Monsieur le Président, les membres se font confirmer que les transactions qui peuvent être perçues suite à une rupture conventionnelle restent de la compétence du Conseil d'Administration.

Sébastien LECORNU :

Merci beaucoup. Y a-t-il des demandes de prise de parole sur cette délibération ? Je mets aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

La délégation de pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint est approuvée à l'unanimité.

1.4. Le contrôle interne : Contrôle interne budgétaire et comptable, Risques managériaux**Sébastien LECORNU**

Sur le contrôle interne budgétaire et comptable et la question des risques managériaux s'il vous plaît ?

Gilles GAL

Merci Monsieur le Président. Nous sommes dans une dimension qui se renforce au sein de nos établissements en particulier compte tenu de l'évolution rapportée par l'Ordonnance ordonnateur-comptable mais aussi sur une démarche interne qui est accompagnée depuis de nombreuses années. Cette démarche est construite avec un référent chef de service à l'intérieur de l'EPF, une gouvernance ordonnateur-comptable et un comité de gouvernance, auquel participent Mme PANE, représentant le Conseil d'Administration, et M. SIMÉON-DREVON. Ce contrôle interne a deux dimensions : une dimension interne budgétaire et comptable qui est accompagnée par un appui national depuis la mise en place de la GBCP. Il se traduit à travers l'OPRA. Un certain nombre de travaux ont été identifiés comme nécessaires pour maintenir les risques faibles. Ce sont les délégations qui sont données au Directeur et Directeur Adjoint, la question relative aux systèmes d'information, l'impact de la sobriété foncière sur le prix du foncier, les risques technologiques.

À côté de ces risques identifiés autour du contrôle interne, budgétaire et comptable, une démarche interne managériale a été mise en place qui a abouti en 2023 à une cartographie des risques. Vous constaterez que ces risques ont été identifiés dans une démarche TOP DOWN avec l'ensemble des salariés de l'établissement impliqué. De très nombreux risques avaient été identifiés. Ces risques-là ont été progressivement accompagnés, et par des actions qui visent à les réduire, (bien entendu, il y a des nouveaux risques qui émergent), et à travers une méthodologie qui rapproche probabilités et impacts, ils sont hiérarchisés. En 2023, 4 ont été traités : les délégations, le système d'information, le coût du foncier impacté par la sobriété foncière et les risques écologiques.

En 2024, ont été choisis :

- la non-application des termes des conventions : nous sommes là dans des régimes conventionnels sur lesquels nous devons être très vigilants, dans le cadre en particulier de la réforme ordonnateur-comptable.
- Le risque des difficultés à recruter, qui renvoie plutôt au fonctionnement interne de l'établissement.
- Les risques que les études de stratégie foncière ne conduisent pas à des interventions de l'EPF.

Sébastien LECORNU

Y a-t-il un avis du comité de gouvernance Madame la Présidente PANE ?

Luce PANE

Les membres du comité de gouvernance indiquent que, concernant les risques issus de l'audit de l'agence comptable, des actions ont déjà été mises en place au regard des recommandations de l'audit et qu'il s'agit d'une consolidation du contrôle interne dans l'OPRA, des risques budgétaires et comptables. Ils précisent également que ce travail d'analyse des risques est intéressant et important pour l'établissement parce que cela lui permet d'évaluer et juguler ces risques avec la complexité managériale, celle de la gestion du foncier ainsi que le contexte extérieur tel que la période contractée notamment dans les métiers notamment du bâtiment qui peuvent peser sur l'établissement.

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup. Pour la commission des affaires foncières ?

Michel PATARD-LEGENDRE

Un avis favorable Monsieur le Président.

Sébastien LECORNU

Y a-t-il des demandes de prise de parole ?

Philippe SIMÉON-DREVON

Oui, Monsieur le Président, si vous le permettez.

Sébastien LECORNU

Monsieur le contrôleur ?

Philippe SIMÉON-DREVON

Pour le contrôleur budgétaire, je souligne les enjeux de cet exercice, qui sont vraiment l'appropriation par l'établissement et la mise sous contrôle interne de l'ensemble de ces risques, ce qui participe de la prévention des responsabilités du gestionnaire public. Il y a aussi un autre enjeu que nous ne voyons pas forcément, c'est que l'EPF Normandie, comme d'autres établissements publics, alimente le compte 26 de l'État, donc le stock quelque part de l'État, compte de l'État qui sont eux-mêmes certifiés par la Cour des comptes. Dans la mesure où les comptes de l'EPF Normandie ne sont pas certifiés par des commissaires au compte, la survenance réitérée depuis de nombreuses années de cet exercice est très importante justement pour conforter ces comptes, eux-mêmes consolidés et participant donc à la certification des comptes de l'État.

Sébastien LECORNU

C'est clair. Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres prises de parole ? Je n'en vois pas. Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le contrôle interne : Contrôle interne budgétaire et comptable, Risques managériaux est approuvé à l'unanimité.

1.5. Mobilisation de l'EPF sur le territoire d'implantation de l'EPR 2 de Penly : L'enjeu de l'habitat**Sébastien LECORNU**

Enfin, un point sur l'accompagnement et la mobilisation de ce que peut / doit / veut faire l'EPF sur les pourtours du projet de l'EPR de Penly. Allez-y monsieur GAL.

Gilles GAL

Merci Monsieur le Président. Il nous est apparu important de présenter comment l'EPF s'implique sur le projet industriel majeur dans notre région, dans les prochaines années puisque le chantier de l'EPR, la plupart des administrateurs l'auront noté, ce seront 16 milliards d'euros sur les prochaines années. Ce sera le premier chantier européen avec la production de 2 réacteurs pour 2035 et 2037 qui produiront chacun 1 670 mégawatts soit la consommation de la Normandie. Une organisation a été mise en place avec un coordonnateur grands chantiers désigné par l'État qui s'appuie effectivement sur un partenariat serré avec EDF et avec les collectivités parties prenantes. L'intérêt des premières études était de montrer quels allaient être les besoins en ressources humaines de ce chantier. C'est plus de 10 000 salariés sur le chantier avec un millier à long terme qui seront présents. À côté de ces besoins humains, des besoins fonciers importants vont être nécessaires au-delà du site industriel. Le site industriel c'est un petit peu moins d'une cinquantaine d'hectares. Pour les besoins en

foncier liés à l'activité, pour loger les personnes pour loger les activités c'est près de 150 hectares qui seront nécessaires dont 130 non réversibles. La recherche de la réversibilité est importante dans ce secteur puisque, vous le savez sans doute, et cela a été rappelé par les représentants de la chambre d'agriculture, que nous sommes sur des sites sur lesquels la qualité des terres est exceptionnelle.

Ces 150 hectares sont répartis en 42 hectares pour des logements pérennes et l'aménagement nécessaire, 20 hectares en logements temporaires, 15 hectares pour des parkings et 34 hectares pour les équipements, les routes en particulier, et puis 140 hectares pour l'activité économique qui va s'installer et accompagner ce grand chantier. Le travail qui a été fait par le coordonnateur avec EDF a conduit à une répartition de l'ensemble des logements et une déclinaison en échancier sur le territoire avec une répartition qui est homothétique, avec la présence des salariés actuels sur la centrale. La mobilisation de l'établissement sur ce territoire est relativement ancienne. Bien sûr, un certain nombre des EPCI vont être impactés plus directement par ce chantier. Nous avons une implication historique sur le territoire dieppois qui était sans doute le plus industrialisé mais aussi sur les autres territoires progressivement, avec un peu plus d'une quarantaine d'opérations sur les 5 EPCI, et comme je vous l'ai dit, avec le plus grand nombre d'interventions sur la région dieppoise.

Nous n'avons pas voulu rentrer immédiatement sur une déclinaison avec chacune des opérations, mais voilà quelques exemples des opérations prévues ou en cours sur la thématique de l'habitat. La présentation qui est faite cet après-midi concerne principalement l'habitat. D'une part, Varengeville, nous avons une sollicitation de cette commune pour nous porter acquéreurs de près de 2 hectares sur lesquels il est envisagé de réaliser un programme mixte de logements qui va permettre de loger de façon pérenne des salariés qui vont venir travailler, de façon définitive sans doute, dans l'EPR. À Longueville-sur-Scie, une ancienne friche Lactalis qui fait l'objet de travaux de désamiantage avec une première phase de déconstruction prévue en 2024 et qui va recevoir un projet mixte d'habitat porté par un bailleur social. Sur Eu, c'est un sujet très intéressant, nous réalisons une étude pré-opérationnelle de repérage des facteurs d'attractivité avec plusieurs fonciers mutables qui sont identifiés pour pouvoir recevoir des logements ou des activités, comme l'ancien lycée Anguier, qui est situé au cœur de la commune, mais également l'hôpital qui va être déplacé, aujourd'hui sur un site soumis aux risques, mais aura certainement un rôle à jouer, peut-être dans une logique de renaturation. Enfin, sur Dieppe, plusieurs fonciers acquis par l'EPF ou en cours de procédure d'acquisition par l'EPF qui sont ciblés pour répondre aux besoins de Penly.

Parallèlement à cela, et c'est important d'en dire un mot ici, nous sommes en train, nous l'avons évoqué devant le Conseil d'Administration, de réaliser un inventaire des friches. Cet inventaire des friches est achevé sur deux des communautés de communes concernées, c'est Londinières et Villes Sœurs. Il est démarré sur la région dieppoise et sur Falaises du Talou. Il reste à avancer sur Terroir de Caux. Sur les 4 premières que j'ai évoquées, c'est près de 205 friches identifiées avec 142 hectares. Il va falloir bien sûr, aller plus loin : voir quelle mutabilité est possible, lesquelles de ces friches vont pouvoir être utilisées, et dans quels délais, pour y installer des activités, ou des logements ou des équipements.

Encore un point qui vous permet de vous rendre compte de comment les territoires sont mobilisés. Voilà 4 sites principaux de la ZAC Dieppe Sud. Nous y sommes depuis longtemps parce que nous avons accompagné la collectivité dans la transformation de ce site. Nous avons présenté, il y a encore quelques années, une opération qui visait à renaturer les terres sur site, à l'arrière de la CCI. Au-delà de cela, nous nous sommes déjà préparés et nous avons démolis les anciens bâtiments de la SNCF. La tâche la plus foncée que vous voyez en haut de l'image, sur la ZAC qui est prévue pour recevoir l'installation d'un centre océanographique. De nombreux hangars aussi qui ont été démolis, c'est la partie en bleu. Et puis, les études lancées sur les friches, ce sont les deux enveloppes en marron plus clair, où vous avez des projets de logements assez denses, portés pour l'un d'entre eux par Linkcity et vous avez, une

présentation en volume de ce que sera l'occupation de ces sites, elle est importante. J'en profite aussi, même si ce n'est pas directement lié à l'implantation d'EPF pour vous montrer une image de ce que sera l'aménagement de ce site. Vous voyez que nous sommes sur la ZRS. Le site de Dieppe a obtenu le statut de zone à risques spécifiques puisque ce secteur est touché par les inondations et il y a des noues profondes qui vont accueillir l'eau. Des passerelles vont permettre la continuité des circulations entre les bâtiments. Les rez-de-chaussée ne seront plus encombrés.

C'est une manière aussi d'aménager des sites en zone inondable. Nous avons évoqué lors d'un précédent CA sur les démarches que l'on avait pu conduire avec le Cerema. Nous avons là une traduction sur un autre site, de ce que peut être l'aménagement sur les zones inondables.

Sur la mobilisation de l'EPF, nous en venons vraiment à nos interventions, aujourd'hui, il y a plus de 3 millions qui sont programmés dans le cadre de la convention EPF-région d'un peu plus de 100 millions) avec :

- des interventions sur le déploiement économique
- des études mais aussi des recyclages de friches, pour du foncier et pour des équipements publics
- des opérations de renaturation : ici nous rejoignons plutôt les opérations liées au repli du trait de côte.
- des interventions sur le logement avec les friches en particulier, que je vous ai présentées, et l'étude du centre-bourg de Eu.

Avant de terminer, il est important aussi de préciser que ces besoins d'engagements sur les travaux, sur les opérations de grandes études devraient nous conduire à dépenser environ 6 millions d'euros sur l'ensemble du secteur.

Pour terminer, parce que les administrateurs ont souhaité que j'en dise un mot, une réunion s'était tenue vendredi dernier avec monsieur le ministre Béchu, venu constaté sur place, comment aller s'appliquer les différentes lois de sobriété comme la loi Climat et résilience, et échanger avec les élus des différents EPCI et le député Sébastien Jumel qui l'avait invité au banc, à venir échanger avec l'ensemble des responsables locaux. Le ministre a annoncé la publication prochaine d'un guide sur le ZAN, la promulgation du décret d'application, après le congrès des maires, (ça va arriver très prochainement). Il a insisté sur le fait que les projets d'intérêts majeurs qui concentrent le plus d'hectares d'ENAF destinés à l'industrie verte pourrait être rattachés à l'enveloppe des projets nationaux qui vont être ensuite répartis sur le territoire. Concernant les ZAC, et sur la partie 2011 – 2021, c'est le début des travaux qui fait basculer la ZAC dans la consommation foncière de la période. Tous les projets qui ne seront pas terminés en 2031 ne compteront pas sur la période 2021 – 2031. Au-delà de tout cela, il a aussi insisté sur l'importance des friches. J'ai essayé, à travers la présentation, de vous montrer comment l'EPF s'implique sur ces questions. Le Ministre a aussi entendu l'inquiétude des élus sur les délais, et il a précisé qu'il utiliserait, sur sa dotation, pour un responsable dans chaque préfecture de la parallélisation des procédures pour permettre de les accélérer. Enfin, il a insisté sur la possibilité de territorialiser le fonds vert puisque j'ai beaucoup parlé du fonds friche régional mais nous recherchons aussi à rendre plus complémentaire le fonds friche national, la déclinaison du fonds vert avec ses 10 millions d'euros sur la région, et le fonds friche régional avec les 20 millions annuels que j'évoquais tout à l'heure. Le fonds friche national va être doublé et donc nous travaillons avec les services de l'État pour voir comment une meilleure complémentarité pourrait être mise en place. Voilà tout ce que je voulais vous

présenter sur cette implication de l'établissement dans l'accompagnement des collectivités sur ce projet majeur.

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup Monsieur le Directeur Général. Monsieur PATARD-LEGENDRE pour la commission des affaires financières s'il vous plaît ?

Michel PATARD-LEGENDRE

Je vais être un petit peu plus long sur cette délibération parce que c'est celle qui a suscité le plus de discussions. Gilles GAL vient de nous dire un certain nombre de choses qui ont été vues pendant la commission. Les membres de la commission ont interrogé notamment les élus du territoire présents que nous avons la chance d'avoir dans la commission sur ce que ce projet représente en termes d'aménagement, de consommation foncière en lien avec la trajectoire arrêtée dans le SRADDET et également des précisions sur le calendrier et le budget de cette opération que Gilles GAL vient de dire.

Ceux-ci précisent qu'il a été demandé au ministre Béchu quelle était la part de l'enveloppe nationale affectée. Ce dernier a rassuré les élus en prenant en compte les demandes de ce projet d'envergure et Monsieur le Directeur Général vient de nous en parler. Les membres de la commission prennent acte de ce que le moment l'EPFN est principalement en phase d'étude, il y aura une mobilisation de fonds friche régional pour accompagner un certain nombre de dispositifs. Un travail est mené avec les services de l'État pour voir comment le fonds vert pourra venir en complément, et cela vient d'être abordé aussi.

Pour les membres de la commission, l'implication de l'EPFN dans l'accompagnement de ce grand projet ne doit pas se faire au détriment d'autres activités ou d'autres besoins dans d'autres territoires de la Normandie, et en particulier dans le cadre du ZAN. Si de nombreuses friches sont à reconquérir, il ne faudrait pas que l'enveloppe régionale soit trop sollicitée. Les membres de la commission rappellent que les terres concernées possèdent un excellent potentiel de production et le territoire étant le support d'un certain nombre de projets (EPR, le nouveau transformateur, projets de zone d'activités, projets routiers, raccordement du projet éolien), la consommation d'espace est très importante sur ce territoire.

Ils saluent le travail réalisé par les équipes de l'EPFN, en collaboration avec les EPCI, le coordonnateur du projet et la DDTM qui a permis de trouver d'autres moyens pour consommer moins de nouveaux espaces en utilisant notamment les zones en friche pour atteindre les 150 hectares affichés au mois de juin pour le projet.

Ils expriment notamment, parce que c'est un sujet qui a été évoqué tout à l'heure, la nécessité de prévoir des parkings en silo. Le ZAN va avoir le mérite d'obliger à trouver des solutions pour préserver le foncier. Le projet d'EPR est un enjeu d'envergure indispensable pour produire l'électricité de demain mais le projet de produire des espaces agricoles est aussi indispensable pour répondre à toutes les missions agricoles.

Sébastien LECORNU :

Merci beaucoup Monsieur le Président. Pour la commission des affaires financières ?

Luce PANE :

Les membres se sont fait confirmer que, au regard de l'ampleur du projet, notre établissement ne va pas devoir générer une approche particulière ou un changement de dimension budgétaire économique et financier, et que l'établissement ne fera pas non plus évoluer de manière importante ces outils pour intervenir sur ce territoire. Les membres de la commission se félicitent que l'EPFN collabore à ce projet.

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup. Y a-t-il des demandes de prise de parole ?

Jean-Baptiste BISSON

Président, Monsieur GIROD et Madame SANCHEZ, en séance.

Jean-Pierre GIROD

Par rapport à ce qui vient d'être évoqué, je vais insister fortement sur le ZAN parce que tous les décrets ne sont pas parus, donc cela rend difficile une décision puisqu'il y a des zones d'ombre. Pour être clair, est-ce que le projet national va comprendre que l'emplacement ainsi que les lignes électriques ? Est-ce qu'il va comprendre aussi les logements, les voiries supplémentaires, les équipements nécessaires ? Cela change complètement la donne, vous voyez bien qu'il s'agit d'une centaine d'hectares supplémentaires.

Autre élément important, c'est que nous voyons bien qu'il va falloir une parallélisation des interventions, et donc cela rend difficile aussi, c'est-à-dire qu'il faut absolument que le projet soit global dès le départ, de telle manière à pouvoir bien mesurer l'artificialisation nette qui sera faite.

À partir de là, nous voyons bien que le travail de l'EPFN d'anticipation sur des friches, sur des ZAC à remobiliser, etc., est très important pour diminuer la consommation foncière globale, mais en plus, il faut savoir que ce territoire est spécifique puisque, cela a été soulevé, il y a le recul du trait de côte avec des impacts sur du logement mais aussi sur des zones d'activités. Nous avons aussi le problème de submersion maritime sur certaines zones, où là aussi nous serons obligés de faire du retrait. Et puis d'autre part, ne pas oublier que nous avons aussi des zones inondables sur ce territoire-là et là aussi nous avons des problématiques.

Ce qui fait que, quand nous faisons la somme de tout cela, je crains que le SRADDET, avec les contraintes qu'il a par rapport à la loi, ne soit pas en capacité de faire face à tous ces besoins. C'est quand même quelque chose qu'il faut vraiment avoir en tête et qui rend l'exercice difficile, me semble-t-il. J'attire votre attention sur le fait que l'enveloppe nationale doit vraiment réfléchir, non pas aux effets directs mais aux effets aussi induits.

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres prises de parole ?

Laetitia SANCHEZ

Laëtitia SANCHEZ, pour le Conseil régional Normandie Écologie. Moi je note sur ce projet beaucoup de questions, beaucoup d'incertitudes. C'est vrai que nous aimerions peut-être trouver le même volontarisme pour les énergies renouvelables et l'isolation des bâtiments dans notre région. Aujourd'hui nous misons sur une énergie qui ne va sans doute pas tenir ses promesses, du moins pas d'ici 2030 puisque le projet est reporté à 2037. En attendant, que faisons-nous pour tenir nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre et diviser nos émissions de carbone ?

Des incertitudes également sur l'aménagement du territoire, Jean-Pierre GIROD l'a largement évoqué, avec la consommation très incertaine qui sera attribuée, quid à la région, quid à l'enveloppe nationale sur le ZAN ? Si nous disons que d'ici 2031, nous n'aurons peut-être pas consommé notre enveloppe, je rappelle qu'après 2031 ce n'est pas diminuer par deux notre consommation foncière mais ce sera le zéro artificialisation nette. Là, il y a quand même une équation difficile.

Il y a également la vocation de ce territoire, Jean-Pierre GIROD a bien rappelé la menace du trait de côte. Il va falloir mettre beaucoup d'efforts pour relocaliser des activités existantes, des logements existants par rapport à ce retrait du trait de côte.

J'étais d'accord aux commissions foncières, ce n'est pas tous les jours alors je le souligne, avec le Président de notre Chambre de l'agriculture, sur la consommation des terres agricoles. Rappelons qu'ici, nous avons des terres qui sont parmi les plus fertiles de France, donc là c'est aussi un enjeu d'avenir très important. Voilà, donc quelle vocation pour ce territoire ?

Enfin, la dernière incertitude est budgétaire : qui va financer ces milliards annoncés ? Nous savons que Flamanville ne fonctionne toujours pas, nous sommes à 19 milliards, là nous avons une enveloppe de 16 milliards. Bien sûr il y aura des financements européens, mais sur notre région, quels seront les financements dit du fonds friche ou dit du fonds vert. La dernière chose, c'est également l'équité territoriale puisque la Normandie ne se résume pas à ce territoire-là. Tout ce que nous consommons sur ce territoire, tout ce que nous concentrons là, sera-t-il pris à d'autres dans l'enveloppe régionale voire nationale aussi, si nous analysons cela plus largement ?

Sébastien LECORNU

Merci beaucoup. Administrateur ou collègue suivant, je crois avoir entendu une autre demande de prise de parole.

Joachim MOYSE

Oui, Joachim MOYSE, particulièrement intéressé par les questions de l'habitat. Je voulais simplement attirer l'attention des administrateurs sur deux enjeux. Au-delà de l'intérêt que présente ce projet, au niveau de pouvoir fournir une source d'énergie décarbonée, ce sont les questions de l'habitat qui me préoccupent particulièrement. Il y a un enjeu très fort de pouvoir constituer des territoires d'accueil des futurs salariés qui vont être à la fois, en phase chantier mais ensuite en phase exploitation sur le secteur. Nous savons que l'offre actuelle va être difficile à mobiliser parce que les secteurs, notamment le secteur dieppois est particulièrement tendu au niveau de l'immobilier actuellement. Si nous faisons référence aux logements vacants dans le parc privé, nous savons qu'ils sont aussi difficilement mobilisables. Sur d'autres aspects que sont les campings, et les *mobile homes*, nous savons que cela peut aussi entrer en concurrence avec l'activité touristique, par exemple. Là il y a quelque chose qui est très fort en termes de concurrence par rapport aux besoins des territoires, dès la phase chantier. Je pense qu'en termes de calendrier, c'est le premier enjeu, il faut véritablement essayer d'accélérer la mise en place dans le calendrier de l'acquisition des friches, parce que c'est plutôt vertueux d'être sur les friches que sur du développement sur du foncier pas exploité, qui est déjà exploité sur les questions agricoles, parce que ces friches permettraient d'accueillir déjà des logements qui pourraient être pérennes pour les salariés. C'est le premier enjeu.

Deuxième enjeu, c'est la question de l'enjeu du logement social, nous en parlons peu dans le rapport. Il me semble que c'est quelque chose qu'il faut travailler rapidement dans le calendrier parce qu'une grande partie des salariés sera éligible au logement social. Or, du côté de l'État, il y aura besoin d'avoir des démarches particulières pour générer des agréments de logements locatifs sociaux. Je voudrais vraiment que l'EPFN puisse appuyer ce type d'exigences.

Sébastien LECORNU

Merci, beaucoup. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Merci pour le débat. Le procès-verbal en actera la teneur. Il n'y a pas de vote évidemment. Je remercie le Directeur Général pour ce point précis. Merci aux commissions pour le temps consacré et les avis qui ont été rendus.

Chapitre 2 : Activité et production

2.1. Nouvelles interventions foncières

27 – CASE « VAL DE REUIL / VOIE DE L'OREE » — OPE2023112

76 – VARENDEVILLE SUR MER « RUE HAMEL AUBIN » — OPE2023130

14 – AGGLO LISIEUX NORMANDIE « LISIEUX / RUE JOSEPH GUILLONNEAU / ORIGENPLUS » — OPE2023138

76 – MRN « ELBEUF – RUE DES ARCHES / ANCIEN CENTRE HOSPITALIER » — OPE2023079

2.1.5 14 – DOUVRES-LA-DELIVRANDRE « VOIE DES ALLIES / SITE BATIMETAL » — OPE2023107

Sébastien LECORNU

Je vous propose d'attacher votre ceinture de sécurité et de passer au chapitre 2 sur l'activité et la production avec une accélération, même principe, comme d'habitude. J'avance et si quelqu'un veut qu'on s'arrête sur quelque chose, vous vous mettez à crier très fort. On prendra un petit temps pour parler des délibérations mais je pars du principe que les commissions ont pu fouiller les affaires en amont.

Sur les nouvelles interventions foncières, j'enregistre les déports de Bernard LEROY, de François LEFEBVRE, , Luce PANE.

Avis favorable de la commission des affaires foncières et des affaires financières. Y a-t-il des questions ? Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il des abstentions ?

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

2.2. Extension de périmètre et augmentation d'enveloppe projet

14 - L'INTERCOM « ILOT REGINA » - Opération 940086

76 - CU LHSM « ROLLEVILLE - CENTRE BOURG » - Opération 921026

76 - MONT SAINT AIGNAN « PLACE COLBERT » - Opération 900059

76 – MRN « ROUEN SAINT SEVER NOUVELLE GARE » - Opération 900112

76 - BOIS GUILLAUME « LOGEMENTS SOCIAUX/DPU HABITAT » - Opération 920314

Sébastien LECORNU

Sur l'extension de périmètre et l'augmentation de l'enveloppe projets, nous enregistrons les déports de Christian GRANCHER, Anthony GUÉROUT, Catherine FLAVIGNY, Luce PANE

Avis favorable de la commission des affaires foncières, avis favorable de la commission des affaires financières. Y a-t-il des questions sur ces rapports ? Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il des abstentions ?

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

2.3. Reports d'échéance

- 14 – FLEURY-SUR-ORNE : CENTRE BOURG – Opération 970417
- 27 – VERNON : QUARTIER DES TOURELLES — Opération 923013
- 50 – SAINT-PLANCHERS : ZAC HABITAT — Opération 980209
- 76 – LA LONDE : LA MARE PEROT — Opération 903085
- 76 – SAINT ETIENNE DU ROUVRAY — Opération 900 506
- 76 – CU LE HAVRE : STE ADRESSE MARINE MARCHANDE — Opération 902032
- 27 – ST ANDRE DE L'EURE : SITE CHAMPION — Opération 950277
- 14 – MERY-BISSIERES-EN-AUGE : FPRH PLACE ST MARTIN — Opération 901222
- 76 – DIEPPE : NEUVILLE LES DIEPPE 2 AV DE LA RÉPUBLIQUE — Opération 960016
- 76 – DIEPPE : ZAC DIEPPE SUD (parcelles AS 65 et AS 66) — Opération 960000
- 76 – DIEPPE : ZAC DIEPPE SUD (parcelle AW 63) — Opération 960000
- 27 – BRIONNE « HABITAT ET ACTIVITES » — Opération 943049

Sébastien LECORNU

Vous avez un certain nombre de reports d'échéances qui vous sont présentés. La commission des affaires foncières en a pris bonne note. Je vais peut-être laisser la parole à la commission des affaires financières, Madame la Présidente PANE ?

Luce PANE

Oui, les membres s'interrogent sur l'impact budgétaire de ces reports et se font confirmer qu'ils sont bien pris en compte dans le cadre de la programmation des cessions dans les budgets ultérieurs, en fonction de la durée des reports. Ils prennent acte que les reports sont moins importants cette année et ne sont pas impactés par la crise immobilière qui touche principalement les promoteurs, et à ce jour, pas les bailleurs sociaux. Ils rendent un avis favorable.

Sébastien LECORNU

Très bien, merci beaucoup.

Pour le dossier de Fleury-sur-Orne, Michel PATARD LEGENDRE et Emmanuel RENARD, ne participent pas au vote.

Pour le dossier de Vernon, je ne participe pas au vote.

Pour le dossier de Saint-Étienne-du-Rouvray, Joachim MOYSE ne participe pas au vote.

Pour le dossier du Havre, Christian GRANCHER, Anthony GUÉROUT et Christelle GUEROUT ne participent pas au vote. Y a-t-il des questions ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Les reports d'échéance sont adoptés à l'unanimité.

2.4. Programmation convention « EPF Normandie / Région »

2.4.1. Programme friches

Sébastien LECORNU

Les commissions foncière et financière ont émis un avis favorable.

Sébastien LECORNU

Luce PANE se déporte pour les dossiers du Trait, Moulineaux et Elbeuf

Olivier de BOURSETTY se déporte pour le dossier de Vicq-sur-Mer

François-Xavier PRIOLLAUD et Bernard LEROY pour le dossier de Louviers et Bernard Leroy pour celui de Val de Reuil. Y a-t-il des oppositions des prises de parole ?

Jean-Baptiste BISSON

Monsieur le Président, Monsieur GIROD voulait intervenir sur les friches.

Sébastien LECORNU

Je vous en prie, allez-y.

Jean-Pierre GIROD

Je voulais souligner que sur les friches et puis sur beaucoup de dossiers, vous avez pu voir qu'il y a des opérations de renaturation, de remise en état de zones humides etc. Donc c'est quand même quelque chose que je souhaitais souligner, puisque c'était rare, alors que là on a plusieurs dossiers, donc ça montre que cette prise de décision qu'a eu l'EPFN d'intégrer la biodiversité et la renaturation passe bien dans les faits, et passe bien dans les projets et donc je voulais le faire remarquer et remercier les équipes qui justement, font attention à cette préoccupation. Merci

Sébastien LECORNU

Très clair, merci beaucoup.

Effectivement, c'est de plus en plus visible et c'est une bonne chose.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.4.2. Dispositif d'abaissement de charge foncière Cléon rue de l'église

Sébastien LECORNU

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.4.3. Dispositif d'abaissement de charge foncière Manéglise Route d'Angerville

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.5. Partenariat avec les Départements

2.5.1. Convention de partenariat avec le Département de l'Eure / Avenant n° 1 & Cumul des feuilles de route annuelles 2022-2024

Sébastien LECORNU

Je me déporte pour la convention sur le département de l'Eure. Est-ce que le Vice-Président BAZILLE est avec nous ?

Alain BAZILLE

Tout à fait. Je prends le relais Monsieur le Président.

Sébastien LECORNU

Je laisse la main.

Alain BAZILLE

Il s'agit de la convention de partenariat avec le département de l'Eure, avenant n° 1 et la feuille de route 2022-2024. Monsieur GAL, est-ce qu'il y a des précisions à apporter ?

Gilles GAL

Non, Monsieur le Président.

Alain BAZILLE

Avis de la commission des affaires foncières ?

Michel PATARD-LEGENDRE

Avis favorable.

Alain BAZILLE

Avis de la commission des affaires financières ?

Luce PANE

Favorable.

Alain BAZILLE

Je précise les départs de Monsieur le Président et de Frédéric DUCHÉ. Je soumetts à votre vote. Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous redonne la parole Monsieur le Président.

Sébastien LECORNU

Merci Président, merci infiniment.

2.5.2. Convention de partenariat avec le Département de la Manche / Cumul des feuilles de route annuelles 2022-2024

Sébastien LECORNU

Même punition pour le département de la Manche, avec les déports de Jacques COQUELIN, et Valérie NOUVEL. Avis favorable des deux commissions. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.5.3. Avenant à la convention avec le Conseil Départemental de l'Orne

Sébastien LECORNU

Même punition pour le conseil départemental de l'Orne. Avis favorable des deux commissions. Déports de Philippe VAN HOORNE. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.5.4. Convention de partenariat avec le Département de la Seine-Maritime /Avenant n° 1 & Cumul des feuilles de route annuelles 2022-2024

Sébastien LECORNU

Même chose pour la Seine-Maritime, avis favorable des deux commissions. Déports de Christelle GUÉROUT, d'Alain BAZILLE, Joachim MOYSE, de Catherine FLAVIGNY. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.6. Décisions

2.6.1. Protocole d'accord transactionnel entre les Consorts LESELLIER, la SAFER de Normandie et l'EPF de Normandie – ZAC du Mesnil Roux

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Pas de déport enregistré. Y a-t-il des questions ? Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.6.2. Décision de renonciation à l'application de pénalités sur des marchés de prestations intellectuelles et de remise partielle de pénalités pour un accord-cadre de prestations de service

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Pas de déport. Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.6.3. Abandon de créance sur TVA Études antérieures au 01/01/2022

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Pas de dépôt. Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.6.4. Ajustement du plan de financement de l'opération « Cousin Corblin » à Elbeuf

Sébastien LECORNU

Avis favorable des commissions des affaires foncières, commission des affaires financières.

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.6.5. Nouvelles modalités de prise en charge des missions de prestations foncières dans le cadre des conventions de portage au profit des collectivités

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Pas de dépôt. Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.6.6. Prise en charge par l'EPF de la participation financière de la Région à l'étude de requalification de la zone d'activité de Bayeux (14)

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Dépôt de Madame Mélanie LEPOULTIER. Y a-t-il des questions ? Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.6.7. Avenant à la convention de financement pour accompagnement collectif et gestion du changement de la communauté de communes Roumois Seine (27)

Sébastien LECORNU

Pas de dépôt. Avis favorable des deux commissions. Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2.6.8. Engagement de l'EPF Normandie dans le plan d'action 2024-2027 du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne de Seine-Maritime

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Pas de dépôt. Y a-t-il des questions ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? *La délibération est adoptée à l'unanimité.*

2.6.9. Représentation de l'EPF Normandie au Comité Régional de la Biodiversité

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Pas de demande de dépôt. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Chapitre 3 : informations

Sébastien LECORNU

Vous avez un certain nombre d'informations qui vous ont été apportées par les liasses de délibération.

3.1. Consultation écrite octobre 2023

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions. Pas de vote du Conseil d'Administration. Je vous demande d'en prendre acte s'il n'y a pas de question.

3.2. Compte rendu des délégations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions, cela a été présenté en commission comme à chaque fois. Pas de vote du CA. Je vous demande d'en prendre acte.

3.3. Avenant au règlement des frais professionnels applicable depuis le 1^{er} novembre 2023

Sébastien LECORNU

Avis favorable des deux commissions, là aussi présenté pendant les deux commissions. Pas de vote du CA. Je vous demande d'en prendre acte.

Y a-t-il des questions ? Vous pouvez détacher votre ceinture de sécurité. Il me reste à vous remercier pour le travail que les présidents de commission, les commissaires, et bien sûr les services de l'EPF, ont accompli pour la réussite de ce CA comme à chaque fois. Ce qui nous permet d'avoir le temps de discussion sur la stratégie de l'établissement. Pardon pour les problèmes de retard liés à la connexion, pardon pour le mauvais son mais à la guerre comme à la guerre.

Bonne soirée

La séance est levée à 18 heures 09.